

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 15 AVRIL 2016

Objet : rencontre en vue de la création du comité départemental 62 de la FFPS

Présents :

Alain MARTINOD, Président CD62 FFPSC, Pascal DELHAY, Président DPPM, Marcel NUTTENS, Président CR NORD FFPM, Audrey NUTTENS, Présidente CD62 FFPM, Michel CAZIN, Trésorier CR NORD et vice-président bord de mer CD62, Jean-Pierre ALLART, vice-président bateau CD62, Alain MAKA, vice-président lancer de poids de mer CD62, Michael SAUVAGE, vice-président « jeunes » CD62.

Le but de cette réunion était de se rencontrer et de faire chacun une présentation de sa discipline, son mode de fonctionnement, ses statistiques, ses modes de financement,... etc... en vue d'aboutir à la création du comité départemental 62 de la FFPS.

Après de nombreuses discussions, les participants se sont mis d'accord pour constituer le CD62 de la FFPS lors de l'assemblée générale extra-ordinaire de constitution du 3 juin 2016 à 18h30 à la maison des associations de Saint Omer.

L'ordre du jour sera :

Approbation des statuts.

Élection du comité directeur.

Élection du président et du bureau exécutif.

Questions diverses.

Il n'y a pas de CD62 de la FFPML mais des pêcheurs de la carpe et aux carnassiers. Les représentants de la FFPSC s'engagent donc à avertir ces derniers pour l'AGE du 3 juin 2016.

Les 15 membres du comité directeur du CD62 FFPS devraient être répartis ainsi :

8 mer et 7 coup/carpes/carnassiers.

La présidence devrait être assurée par Audrey NUTTENS, au moins jusqu'au 31/12/2016.

En effet, 2016 est une année charnière et 2017 une année électorale. Une liste de 15 personnes devra donc être proposée pour élire le comité directeur du CD62FFPS en 2017.

D'autres directives quant au fonctionnement des CD et CR devraient nous parvenir après la réunion du comité directeur de la FFPS qui aura lieu les 30 avril et 1er mai.

Pour le 3 juin, un projet de statuts et de règlement intérieur, conformes au modèle fourni par la FFPS devront être établis, Audrey NUTTENS s'en chargera